

# Les écoles en grève ce mardi 10 septembre : manifestations, classes fermées... à quoi faut-il s'attendre ?

Une semaine après la rentrée, le syndicat des enseignants du premier degré appelle à faire grève, notamment contre la généralisation des évaluations nationales obligatoires.



La CGT de la Manche appelle à se rassembler jeudi 18 juillet 2024, date de l'installation de l'Assemblée nationale nouvellement élue. Le rendez-vous est fixé à midi à Cherbourg.

Une semaine tout juste après la rentrée et voilà les enseignants déjà dans la rue. Ce mardi 10 septembre 2024, les professeurs des écoles sont appelés à battre le pavé pour protester contre les évaluations nationales obligatoires pour tous les élèves du CP au CM2.

L'appel à la grève a été lancé fin août par le FSU-Snuipp, le syndicat des professeurs de la maternelle et de l'élémentaire, la CGT Educ'action et SUD éducation, qui rassemblent tous les personnels de l'éducation.

Les écoles de vos enfants vont-elles être fermées ce mardi ? Faut-il s'attendre à des perturbations à cause des manifestations ? Derrière cette intersyndicale, une mobilisation qui ne s'annonce pas tant suivie que cela.

[« On prive les élèves de leur identité » : enfants et parents, ce qu'ils pensent de l'uniforme à l'école](#)

Pourquoi il y a grève ?

L'intersyndicale appelle au retrait des évaluations standardisées. Initiées à la rentrée 2018, elles n'ont cessé de prendre de l'ampleur et concernent les niveaux de CE2 et de CM2 depuis ce lundi 9 septembre 2024.

Ainsi, les enseignants doivent organiser ces évaluations en CP, CE1, CE2, CM1, CM2, sixième, quatrième, seconde et première année de CAP. Elles sont facultatives en cinquième et en troisième.

Si l'évaluation est une pratique courante et nécessaire pour les enseignantes et enseignants, les évaluations standardisées imposées par le ministère ne permettent pas de répondre aux difficultés réelles des élèves, car elles ne renseignent pas l'enseignant-e sur les mécanismes qui font obstacle aux apprentissages.

*Communiqué de presse de l'intersyndicale -*

L'intersyndicale dénonce une « mise au pas de la profession », ce qui contribue à la « construction d'une école encore plus inégalitaire, basée sur le tri et la mise en concurrence ».

Le choc des savoirs, la nomination de Michel Barnier qui augure une « autre politique éducative »... Il y a d'autres raisons de marcher ce mardi 10 septembre, comme l'indique le communiqué.

[Interdiction des téléphones au collège : pourquoi cette mesure a \(très\) peu de chance d'être appliquée](#)

« Ça ne s'annonce pas faramineux »

« Ça ne s'annonce pas faramineux », fait savoir le FSU-Snuipp, contacté par actu.fr, qui précise ne pas avoir de remontées chiffrées.

Ce ne sera pas la plus grosse grève pour l'éducation.

*FSU-Snuipp -*

Pourquoi ? Comme la date choisie est proche de la rentrée scolaire (le 2 septembre dernier pour rappel), de nombreux instituteurs ont tout simplement beaucoup de pain sur la planche. Entre les

réunions d'équipes et celles des parents/profs, difficile de caler une journée pour faire grève.

Mais ce n'est pas tout. Pour le syndicat, des professeurs des écoles ont déjà pris le pli les années passées de faire passer les évaluations lorsqu'elles étaient encore facultatives donc.

[<span title="évènement" class="border-type-evenement" data-entite-type="evenement" data-entite-id="da8b2072-9326-4c3c-88e5-4c71ca3cd10c">Brevet</span>, groupes de niveau... Ce qui change \(ou est reporté\) dans les écoles, collèges, lycées à la rentrée 2024](#)

Plus en région parisienne que dans le reste de la France

Le FSU-Snuipp s'attend tout de même à une forte mobilisation en Seine-Saint-Denis, « beaucoup plus qu'en région », apprend-on.

Mais l'incertitude demeure. En effet, le syndicat reconnaît avoir peu de visibilité sur la réalité de la mobilisation, ayant peu de remontées du terrain. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer celle des profs du secondaire, qui sont aussi conviés. Contrairement aux enseignants du premier degré, ils n'ont pas à se déclarer grévistes en amont.

Pourrez-vous emmener votre enfant à l'école ce mardi 10 septembre ?

Votre enfant est à l'école primaire (maternelle ou élémentaire) et son enseignant fait grève ? Dans ce cas, votre enfant doit tout de même être accueilli pendant le temps de la classe, même si son professeur des écoles est absent. Le lieu d'accueil dépend du nombre d'enseignants grévistes. Si moins de 25 % d'enseignants sont déclarés grévistes, les enfants sont accueillis dans leur école. "Au niveau national, ça m'étonnerait qu'on atteigne ce chiffre", nous souffle-t-on du côté du FSU-Snuipp. "Très localement, il y a peut-être des écoles où tout le monde va faire grève", précise-t-on, mais difficile de le savoir en amont.

Des manifestations sont-elles prévues ?

Côté manifestations, il y en aura une à Paris, à partir de 13 h 30. Grâce à une carte interactive mise à disposition par le FSU-Snuipp, on constate que peu de rassemblements sont prévus.

N'hésitez pas à cliquer sur le lien pour voir si votre ville est concernée. À noter : tous les rassemblements ne sont pas forcément répertoriés en temps et en heure.

Si la grève de demain risque de faire peu de bruit, l'intersyndicale ne compte pas lâcher l'affaire. « Une prochaine date de grève est actuellement en discussion », nous fait savoir le syndicat. Cela pourrait être bien au mois d'octobre.